

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2025

N° 20250408_13

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 2 avril 2025
Nombre de présents	24	Date d'affichage	Du 14.04.2025 au 15.06.2025
Nombre de pouvoirs	4	Secrétaire de séance (conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 14 avril 2025

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Guy LUQUE, M. Jean-Marie LAFITTE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Alain LACAVE, pouvoir à M. Pierre LAFFITTE ; Mme Christelle ELOZEGUY, pouvoir à M. Régis GELEZ ; Mme Adeline COUMAILLEAU, pouvoir à M. François MARTOUREY ; M. Thomas CASAMAYOU, pouvoir à M. Gilles DOR

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Fusilha DESTENABE

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 / BUDGET ANNEXE DU CINEMA

VU les articles L.2312-1 et L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission « Administration générale – Finances » qui s'est réunie le 25 mars 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le budget primitif 2025 annexe du Cinéma chapitre par chapitre, les votes étant répertoriés dans le document joint.



La balance du Budget Primitif 2025 (RAR inclus) du cinéma se résume comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	28 650.00 €	28 650.00 €
INVESTISSEMENT	37 828.95 €	37 828.95 €
TOTAL	66 478.95 €	66 478.95 €

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.



CINEMA - PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	RAR	BP	Total budget	Chapitre	RAR	BP	Total budget
Opérations d'Ordre		-		Opérations d'Ordre	-	20 950,00	20 950,00
				021-Virement de la section de fonctionnement	-	-	-
				040 - Amortissements	-	20 950,00	20 950,00
Opérations Réelles	7 860,00	29 968,95	37 828,95	Opérations Réelles	-	16 878,95	16 878,95
001 - Résultat reporté N-1	-	9 018,95	9 018,95	001 - Résultat reporté N-1	-	-	-
16 - Emprunt Dettes Cautions	-	-	-	10 - Dotations + excédent de fct + FCTVA	-	16 878,95	16 878,95
21 - Immo corporelles	7 860,00	20 950,00	28 810,00				-
TOTAL	7 860,00	29 968,95	37 828,95	TOTAL	-	37 828,95	37 828,95

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre		BP		Chapitre		BP	
Opérations d'Ordre		20 950,00		Opérations d'Ordre		-	
023 - Virement à la Section d'Investissement		-					
042 - Amortissements		20 950,00					
Opérations Réelles		7 700,00		Opérations Réelles		28 650,00	
011 - Charges à caractère général		7 700,00					
65 - Autres charges de gestion courante		-		74 - Subventions		5 000,00	
66 - Charges financières (intérêts d'emprunts)		-		75 - Autres produits		23 650,00	
TOTAL		28 650,00		TOTAL		28 650,00	



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 2 avril 2025

Présenté par (1), N. Guy LUQUE

A. St-Vincent de Tyrosse le 8/04/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A. St-Vincent de Tyrosse le 8/04/2025.

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3), le Conseil Municipal,

BARTHELEMY Sylvie	
BRESSOUD Emmanuelle	
CASAMAYOU Thomas	Pouvoir à N. Gilles DOR
COUMAILLEAU Adeline	Pouvoir à N. François MARTHOUREY
DESTENABE Fusilha	Excusée
DOR Gilles	
DUBUS Régis	
DUCASSE Béatrice	
ELOZEGUY Christelle	Pouvoir à N. Régis GELEZ
GATEL Patricia	
GAUYAT Daniel	
GAYON Christine	
GELEZ Régis	
JACQUOT Stéphane	
LABERTIT Marielle	
LACAVE Alain	Pouvoir à N. Pierre LAFFITTE
LAFFITTE Pierre	
LAFITTE Jean-Marie	
LAGRAVE Bruno	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES****A**

LASSALLE Hélène	
LECOLIER Coralie	
LEROY Julien	
LUQUE Guy	
MARTOUREY François	
MORA-DAUGAREIL Stéphanie	
MORENO Patricia	
ROMAIN Joffrey	
WAGNIART Céline	
ZALDUA Thierry	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.